



STAGES FOOTBALL HYERES (Presqu'île de Giens)

Fiche individuelle d'inscription

Nom : Prénom :

Sexe : Masculin Féminin

Né le : Taille (Vêtement) :

Domicile (adresse complète) :

.....

Code postal : Commune :

Tél (mère) : Tél. (Père) :

E-mail :

Club et catégorie jouée en club :

Poste du joueur :

Renseignements concernant la période de stage, je souhaite :

N° Du au 2021

N° Du au 2021

N° Du au 2021

Formules : Pension complète Demi-pension

Transferts (Confirmer le lieu) :

OUI NON (Si oui) : ALLER RETOUR ALLER/RETOUR

Bourgoin-Jallieu*

Valence**

Lyon*

Paielement (Entourer) : 1 2 3 4 5 6 (fois)

Parrainage² ou plusieurs enfants même famille² : OUI NON

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

²Réduction de 20.00€ par parrainage (maximum 3) ou par enfant de la même famille, sur le tarif total du stage. Pas sur le transport.

Réductions :

-Deux stages consécutif (AVRIL 2021)^{***} : OUI NON

-Tarif « fidélité » (inscrit sur un stage en 2020)^{****} : OUI NON

-Inscriptions groupés (Stagiaires) : De 5 à 9^{****} De 10 à 20^{***}

De 5 (cinq) à 9 (neuf) inscriptions : envoyer la liste des noms et prénoms de chaque stagiaire à l'inscription, joint au bulletin.

De 10 (dix) à 20 (vingt) inscriptions : envoyer la liste des noms et prénoms de chaque stagiaire à l'inscription, joint au bulletin.

-Offre club(s) / association(s) : OUI^{****} NON

Offre club(s) / association(s) : 10 (dix) à 20 (vingt) inscriptions minimums de stagiaires du même club. Un éducateur du club (licence obligatoire) bénéficie d'un tarif de 50%. Envoyer la liste des noms et prénoms de chaque stagiaire à l'inscription, joint au bulletin. Et, bulletin et coordonnées de l'éducateur.

*135.00€ par trajet aller/retour. Ou 80.00€ par trajet simple.

**120.00€ par trajet aller/retour. Ou 80.00€ par trajet simple.

***15% de réduction sur le montant total du stage. Pas sur le ou les trajets.

****10% de réduction sur le montant total du stage. Pas sur le ou les trajets.

Les réductions ne sont pas cumulables. Faire un seul choix, le plus bénéfique.

MY PRO G SARL au capital de 8 000 € - RCS Vienne 880 588 983

Siège social : MY PRO G – 125 route de prarey 38300 Eclose-Badinières.

Société événementiel sportifs et loisirs. Responsabilité civile professionnelle et garantie financières conformes au code des assurances et du tourisme.



STAGE HYERES 2021

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné Mr, Mme, Mlle

Représentant légal de l'enfant

Stage : Du

AUTORISE :

Mon enfant mineur à participer à toutes les activités organisées dans le cadre du stage, organisé par « My Pro G ».

La direction du stage à donner, le cas échéant, en mon lieu et place, toute autorisation nécessaire pour tout traitement médical, ou d'anesthésie qui serait décidé par le corps médical dans le cas où mon enfant serait victime d'un accident ou d'une maladie aigüe à évolution rapide.

La direction du stage à conduire mon enfant dans un véhicule pour se rendre sur le lieu en cas de besoin et d'urgence.

La direction à utiliser des images, photos et vidéos de mon enfant à des fins pédagogiques, publicitaires ou informations susceptibles d'être utilisées dans des brochures ultérieures ou sur le site de « My Pro G », sans compensation, dans le respect des droits à l'enfant.

DECLARE :

Avoir pris connaissance des conditions générales du stage.

Avoir pris connaissance du règlement intérieur du stage.

Avoir fait le nécessaire pour assurer mon enfant pour toutes les activités organisées durant le stage (Responsabilité Civile).

Avoir fait le nécessaire pour que mon enfant joigne tout le dossier à l'inscription (et justifié d'une pratique sportive, par le biais de la licence, OU d'un certificat médical à jour de moins de 3 mois avant l'activité).

DELEGUE (Entourer la solution souhaitée) :

1) En fin de stage, à défaut de venir personnellement chercher mon enfant, j'autorise :

-Mr, Mme, Mlle (nom / prénom) :

-Adresse (complète) :

-Tél. :

A venir récupérer et chercher mon enfant mineur.

2) A défaut de pouvoir venir et de transporter personnellement mon enfant, j'autorise la société
« MY PRO G » à transporter mon enfant.

3) **Ou**, mon enfant mineur à rentrer chez lui par ses propres moyens.

Fait à : _____ Le : _____

Signature du représentant légal (précédée de la mention « lu et approuvé »)

MY PRO G SARL au capital de 8 000 € - RCS Vienne 880 588 983 –

Siège social : MY PRO G – 125 route de prarey 38300 Eclose-Badinières.

Société événementiel sportifs et loisirs. Responsabilité civile professionnelle et garantie financières conformes au code des assurances et du Tourisme.

CONDITIONS GENERALES

1) Admission :

Les stages sont ouverts à tous les enfants nés entre 2005 et 2013. Licence dans un club de football obligatoire. Ou, certificat médical à la pratique d'activité sportive, moins de 3 mois.

2) Inscription :

La confirmation d'inscription et d'acceptation est effectuée par nos soins. Après réception du dossier « complet » envoyé par le stagiaire. Avec un minimum de 20 stagiaires par semaine.

3) Assurance :

Tous les stagiaires doivent être et avoir une assurance tous risques et responsabilités civile. La licence de football assure une partie de l'activité, mais pas tout.

4) Sécurité :

Pendant la durée du stage les enfants sont sous la responsabilité et surveillance permanente des éducateurs du stage et de l'encadrement des activités.

5) Frais médicaux :

Durant le stage, en cas de soins médicaux, les frais sont pris en charge par la famille. Les feuilles de soins seront remises pour remboursement.

6) Vols et pertes :

La direction décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'argent ou équipement. Soyez prévoyants, évitez la tentation. Fortement conseillé de marquer ses vêtements.

Il est possible d'acheter des boissons et bonbons sur place, pendant la semaine.

7) Portables :

Les téléphones portables seront déposés dans un sac au début de la journée (Vers 08h30), et rendu en fin de journée (après la dernière activité). Et, de nouveau réceptionné lors de la nuit (22h00 à 07h00).

8) Lieu du stage :

L'arrivée se fait entre 16h00 et 18h00 maximum. Le départ se fait de 16h30 à 17h30 maximum, à :

UCPA, 4 AVENUE DE LA BERGERIE, 83400 HYERES (Presqu'îles de Giens).

9) Affaires à prévoir :

Un sac de sport, des tenues complètes de football (protège-tibia obligatoire), une paire de basket (ou synthétique), deux paires de chaussures de football, affaire de rechange en-dehors des activités, un nécessaire de toilette (douche : savon, serviettes, sous-vêtement,....), une gourde (OBLIGATOIRE), une veste de sport entre les activités, une paire de claquette (obligatoire), une tenue de ville, maillots de bains, serviettes de bains....

10) Comportement et attitude du stagiaire :

La direction a toute autorité pour décider et renvoyer quiconque dont le comportement et l'attitude ne sera pas compatible avec la vie du stage (Violence physique ou verbale, vol,....).

Tout stagiaire convaincu de dégradation « volontaire » de locaux ou matériel est directement responsable et prend à sa charge la remise en état.

Dans tous les cas, la sanction appliquée est l'exclusion du stage et ce renvoi ne donne lieu à aucun remboursement.

11) S'inscrire :

Remplir : la fiche médicale, le certificat médical moins de 3 mois (sf stage de football, licence), le bulletin d'inscription, les conditions générales, l'autorisation parentale, le droit à l'image (**tous les documents doivent être signés en bas de la page**). Photocopie de : la licence (obligatoire pour stage de football), carte vitale et mutuelle.

12) Le paiement :

Il doit être transmis lors de l'envoi du dossier complet, et effectué avant le début du stage. Lors de l'acceptation de l'inscription, un acompte de 35%, qui sera gardé quel que soit les raisons d'annulation.

Possibilité de paiement (65% restant) en plusieurs fois. Joindre le ou les chèque(s) à l'ordre de : « MY PRO G »; et date d'encaissement au dos du chèque.

13) Annulation :

La direction se réserve le droit d'annuler un stage pour raison de cas de force majeure, de sécurité ou nombre insuffisant d'inscrits (minimum 20 stagiaires par semaine). Dans ce cas, la direction s'engage à rembourser l'intégralité des sommes versées.

Tout autre annulation, ne sera pas remboursé (sf cas de force majeur, et justifié. L'acompte de 35% reste acquis quel que soit la raison).

Tout stage commencé est intégralement dû, et non remboursé (sf cas de force majeur).

14) Contacts :

Adresse postale : Mr ALLEX-BILLAUD Gérald, 125 route de prarey, 38300 ECLOSE.

Email : contact@mypro-g.com ou gerald@mypro-g.com

Site officiel : [www.https://mypro-g.com](https://mypro-g.com)

YouTube : mypro-g.com

Facebook: My Pro G

Instagram : [my_pro_g](https://www.instagram.com/my_pro_g)

Tél. : 06/80/58/11/54



My Pro G

SIGNATURE (Parents ou tuteur) :

MY PRO G SARL, Société événementiel sportifs et loisirs, au capital de 8 000 € - RCS Vienne 880 588 983

Siège social : MY PRO G – 125 route de prarey 38300 Eclose-Badinières.

Agrément tourisme N°32412. DDJS carte professionnelle : 03802ED0027.

Responsabilité civile professionnelle et garantie financières conformes au code des assurances et du tourisms.